

Vivre à Croix

Journal municipal d'information

N° 19 - Octobre 1986



IL FAUT EVITER CELA !



"Nombre de Jeunes, à mobylette, font frémir les automobilistes..."

Pour améliorer l'environnement et la sécurité

Au mois de juillet dernier, l'équipe municipale, et les services administratifs, n'étaient pas très satisfaits. La presse s'en est fait, justement, l'écho.

"On se donne du mal pour essayer d'améliorer l'allure du quartier Saint-Pierre, à la limite de Croix et de Roubaix. On dégage des crédits. On ouvre des chantiers... et des petits malins repassent derrière pour tout démolir. De quoi, effectivement, en avoir "ras le bol". Ainsi s'exprimait Nord Eclair le 23 juillet dernier, sous le titre : "Ils détestent les espaces verts. Ils sont d'autant plus stupides que c'est leur propre cadre de vie qu'ils détruisent ainsi".

Le lendemain, la Voix du Nord s'exprimait dans le même sens et précisait : "Si le mieux vivre concerne tous les habitants, l'autopolice va être désormais l'affaire de tous dans le quartier Saint-Pierre, et bon nombre de riverains nous ont affirmé qu'ils sont prêts à faire bonne garde. Ils surveilleront ce quartier".

L'effort nécessaire

Nous sommes heureux de citer ces quelques phrases, d'abord pour remercier nos confrères de leur appui, ensuite pour attirer l'attention des Croisiens sur quelques problèmes, qui, à l'appro-

che de l'automne et de l'hiver, nous apparaissent essentiels.

C'est vrai qu'il est rageant de faire des projets, des démarches, de chercher des crédits, des subventions, de commencer des travaux dans le but de rendre service à tous, et de constater que tous ces efforts sont anéantis par le comportement inadmissible de quelques-uns.

Certes, le vandalisme est odieux, et s'inscrit malheureusement, dans le contexte de l'époque difficile que nous vivons. Dans le cas précis, il s'est agi de jeunes, et même de très jeunes, mais il faut savoir que, dans ce cas, les parents sont civilement responsables des dégâts commis par leur progéniture.



Pour améliorer l'environnement et la sécurité

Mais il nous apparaît nécessaire de dire que la beauté de la ville, la sécurité dans la ville, sont dans une certaine mesure, l'affaire de tous, et que des efforts sont nécessaires.

La circulation

Croix n'est qu'une ville moyenne de 20.000 habitants. On n'y connaît pas les embouteillages monstres que connaissent les grandes métropoles. Mais peut-on dire que la vie serait plus facile si quelques règles simples étaient respectées ?

- Il faut rappeler aux jeunes qui circulent à mobylette ou à moto, qu'il est interdit d'enlever les "silencieux", qu'il peut être tentant de faire du bruit, d'avoir ainsi un sentiment de puissance, mais que cela dérange et fatigue tous les citoyens, que cela les empêche, parfois de dormir. Il arrive que certaines personnes soient réveillées la nuit par des "motards" inconscients. Après quoi, elles ne retrouvent plus le sommeil. Inadmissible.

- Il faut rappeler qu'on ne roule pas à vélo, en mobylette, en moto sur les trottoirs, parce que c'est interdit, et parce que c'est dangereux.

- Il faut rappeler qu'on ne roule pas en sens interdit, même si c'est un moyen de gagner du temps.

- Il faut rappeler qu'il n'est malheureusement plus possible de jouer dans les rues, et qu'il est trop bête de se faire renverser, blesser, tuer parce qu'on court derrière un ballon sans faire attention aux automobilistes qui passent :

- Il faut rappeler qu'il faut faire très attention aux abords des Ecoles. Il est tentant, pour les automobilistes, de s'agglutiner. De se placer en double file. De s'approcher le plus possible de la sortie de l'École, surtout s'il pleut. Mais il est dangereux d'ouvrir les portières sans réfléchir. Il est dangereux de laisser courir les gamines et les gamins vers leurs petits amis. A chaque sortie d'École, on frôle l'accident. Il faut tout faire pour éviter une blessure grave ou un excès qu'on ne se pardonnerait jamais.

L'environnement

Nous avons dit, en commençant, la nécessité de sauvegarder les espaces verts, la nécessité de respecter les efforts que l'on fait dans ce domaine.

Il faut aussi respecter l'environnement, faire attention à la propreté des rues et des trottoirs.

Il est fréquent que les bennes du CRI soient utilisées pour y déposer des immondices. Il n'est pas rare que des trottoirs soient sales, et que des caniveaux soient souillés. Il y a des dépôts clandestins inadmissibles.

Faut-il rappeler que la divagation des chiens est interdite, et qu'ils doivent être tenus en laisse ? Faut-il rappeler que certains chiens ne sont pas... propres ?

L'effort de la ville

Tous ces propos vont paraître à beaucoup d'entre vous, peut-être, élémentaires, et

simplistes. Ils s'adressent à tous, et en fait, à un petit nombre. Certes, il arrive à chaque citoyen, par négligence ou distraction, de manquer de civisme. Mais c'est aussi, le plus souvent, la faute de quelques-uns, dont le comportement doit être amélioré.

Dans ce but, la ville fait un effort appréciable. La police municipale est composée de six gardiens de la paix, qui ont pour mission de surveiller la circulation, la sortie des Ecoles, de veiller au respect des règles élémentaires.

Cette police accomplit sa mission à la satisfaction générale. Mais il est important de lui faciliter la tâche.

"Vivre à Croix", c'est une chose. "Mieux Vivre à Croix", grâce aux efforts de tous, pour la propreté, le bruit, l'environnement : c'est un objectif, ambitieux, peut-être, mais accessible.

L'enfant désobéit, les parents paient

"Votre fils ou votre fille possède un cyclo ? Interdisez-lui de transporter un copain de plus de 14 ans. Si vous négligez de mettre votre enfant en garde ou si vous ne réussissez pas à vous faire obéir, vous pourriez être, financièrement, responsable d'un éventuel accident.

C'est ainsi, qu'une adolescente, au mépris de la réglementation, avait laissé monter sur son deux-roues l'une de ses camarades âgée de plus de 14 ans. Au cours du trajet la jeune conductrice dérapa, perdit le contrôle de son engin et heurta violemment une clôture. Sa passagère fut gravement blessée. L'assureur de la cyclomotoriste indemnisa normalement la victime. Toutefois les juges reconnurent à la société d'assurances le droit de réclamer à la famille de la responsable le remboursement des sommes versées. Selon eux, en effet, les parents auraient dû interdire à leur fille de laisser monter sur son véhicule un passager de plus de 14 ans... et de se faire obéir.

Incapable de prouver qu'ils avaient satisfait à leur devoir de surveillance et d'éducation, les parents ont été contraints de prendre en charge les indemnités allouées à la victime".

1 - Cassation 2^e Chambre civile 7.11.85

Extrait de "La gazette de la région du Nord".



SOUHAITS DE RENTREE

Editorial

Je crois qu'il en est ainsi pour tous les maires de France : la pensée de la Ville que nous avons à gérer, ne nous quitte pas, même en vacances. Ce n'est pas un regret. C'est ainsi, et pour tout le monde. Voudrions-nous faire le vide que nous n'y parviendrions pas tout à fait. Le courrier, les événements, les appels, les invitations, les accidents, les deuils, nous rappellent à la réalité.

... Quand on pense aux problèmes de la ville, même en vacances, la première réflexion est toujours la même : "Ah ! Si nous avions de l'argent !". Il est vrai que l'argent fait toujours défaut, pour répondre à l'attente des citoyens, pour réaliser ce qui paraît nécessaire. On progresse quand même, un peu à la fois, au fil des années. Force est de reconnaître que depuis cinq ans, les moyens réels des communes ont diminués. On a transféré sur leur budget des dépenses qui eussent dû être prises en charge par l'Etat. Nous mettons tout en œuvre pour limiter et pour réduire la pression fiscale, et nous en apportons la preuve. Les résultats ne sont pas toujours à la mesure de nos efforts.

Quand on pense aux problèmes de la ville, même en vacances, on se dit que la commune pourrait être bien différente, si les citoyens le voulaient vraiment. Il n'est pas dans notre intention de faire de la morale. Ce n'est pas notre rôle. A défaut de morale, peut-être faut-il parler de civisme et de solidarité ?

Le civisme ? Dans un article voisin, nous évoquons les problèmes de sécurité, d'environnement. En matière de circulation, il y a des inconscients. En matière d'environnement, il y a des vandales inadmis-

sibles. La ville pourrait être plus propre, et plus agréable qu'elle ne l'est, et cela ne dépend pas seulement des services de la mairie.

La solidarité ? Elle existe. Nous en avons la preuve. La ville, dans ce domaine, fait vraiment, tout ce qu'elle peut. Mais il y a dans la cité des exemples admirables d'entr'aide et de chaleur humaine. A l'occasion d'accidents, de deuils, de chômage et de misère aussi - car cela existe, même dans notre ville - nous avons eu connaissance de gestes d'entr'aide admirables. Nous ne savons pas tout. Car dans ce domaine, la discrétion est souvent de rigueur. Mais à côté de gestes réels de dévouement, que d'égoïsme, de mépris, d'indifférence ! L'homme est vraiment, souvent, un loup pour l'homme.

La vie associative est riche à Croix. Je souhaite qu'elle se développe encore dans tous les domaines. C'est par la rencontre, l'échange, l'organisation, les efforts décidés en commun, que la vie est agréable, que l'on réalise et que l'on progresse.

Tels sont, finalement, mes souhaits de rentrée. Avec l'équipe du Conseil municipal, nous ferons le maximum pour continuer de gérer la ville au mieux de vos intérêts. Aidez-nous, de votre côté, par un peu plus de civisme, un peu plus de solidarité, un peu plus d'engagement dans la vie associative. Et il fera bon : "Vivre à Croix."

Francis DEBEUNNE
Maire de Croix





POLICE DE CROIX DES LOCAUX RESTAURES



Les Croisiens, comme l'ensemble des Français d'ailleurs, sont particulièrement sensibles aux problèmes de Sécurité, et nous les comprenons.

La présence physique de la Police à Croix constitue l'un des moyens propres à assurer cette sécurité.

Si, dans le passé, la réorganisation des Services de la Police Nationale, en Secteurs, a eu pour conséquence de domicilier à Wasquehal, dans un Nouvel Hôtel, le Commissariat de Croix/Wasquehal, le Poste de Police demeure à Croix, 24 heures sur 24.

En 1984/1985, nous avons jugé indispensable d'entreprendre la restauration des locaux occupés par la Police Nationale rue Jean-Jaurès à Croix. Ces travaux sont actuellement en voie d'achèvement.

“Un gros effort”

Nous estimions l'état des lieux indigne des Services que nous étions en droit d'attendre de la Police d'Etat. Nous jugions inadmissibles les conditions dans lesquelles étaient accueillis nos concitoyens.

La restauration de ces locaux fera prochainement l'objet d'une inauguration. Dès à présent, je puis indiquer que la Commune aura investi

environ 400.000 F et les Services de la Police Nationale, pour la fourniture de matériaux, environ 200.000 F.

C'est de notre part un apport financier qui, nous l'espérons, aura sa contrepartie dans une amélioration de la qualité et de l'efficacité des Services de la Police Nationale.

Je tenais à vous en informer.

Francis DEBEUNNE
Maire de Croix

LA VILLE DE CROIX

recrute sur concours

2 gardiens de Police Municipale

Adresser lettre manuscrite avec C.V. + photo à Monsieur le Maire - Hôtel de Ville - Service Personnel, avant le samedi 25 Octobre 1986.

Budget et impôts à Croix

par Philippe Demeestere



Monsieur Philippe DEMEESTERE a reçu délégation de M. le Maire de Croix pour s'occuper des Finances de la Ville. Chef d'entreprise, très introduit dans les milieux économiques de la métropole et de la région, spécialisé dans les problèmes de formation, M. Philippe DEMEESTERE se passionne pour la tâche que le maire de Croix lui a confiée. Nous l'avons interrogé sur le budget de la ville de Croix et sur la politique financière de la ville. Voici le bilan de notre entretien.

Entre deux budgets

- Nous sommes entre deux budgets. Vous avez voté le budget primitif au mois de mars 1986. Et vous allez voter le budget supplémentaire au mois d'octobre prochain...

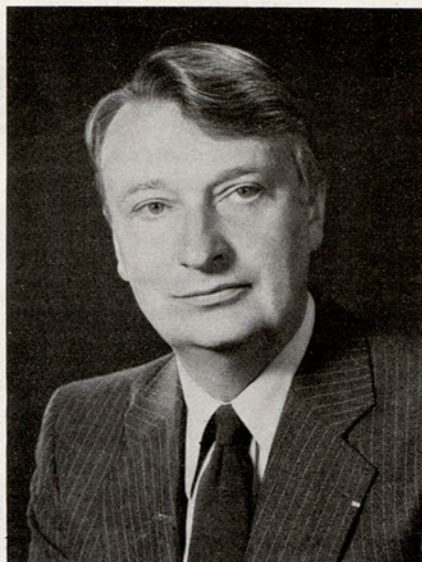
- Oui. Comme vous le savez, le budget primitif fait des prévisions. Nous essayons d'imaginer quelles seront les dépenses et les recettes. En cours d'année, le budget supplémentaire corrige ces prévisions. Les deux documents : budget primitif et budget supplémentaire, forment un document unique, que l'on appelle le "compte Administratif du Maire". Je vous signale que ce document est vérifié chaque année par les fonctionnaires du Trésor, en l'occurrence à Croix, Madame le Receveur.

- Comment se présente le budget ?

Qu'il s'agisse du budget primitif ou du budget supplémentaire, il y a toujours deux parties. Une partie pour le fonctionnement, c'est-à-dire les dépenses du personnel et les frais généraux de la commune. Une partie pour les investissements, c'est-à-dire en général, les travaux".

- Comment ont évolué les dépenses de fonctionnement ?

"Les dépenses de fonctionnement ont peu varié en 1986. Elles ont augmenté de 4,86% seulement, ce qui est peu. J'attire d'ailleurs votre attention sur le fait que le personnel municipal qui compte 205 agents à temps complet, et 97 à temps partiel, est en légère régression", sans incidence sur la qualité des services.



Les investissements

- Qu'en est-il des investissements ?

"C'est le poste auquel nous attachons le plus d'importance, car il améliore le présent, et prépare l'avenir. Ce poste-là, a augmenté de 13,88%."

- C'est beaucoup...

"Oui, mais je vous signale que ces dépenses - il s'agit, en fait, de travaux - ont été largement autofinancées et que la part de l'emprunt est en régression. Elle n'est plus que de 23%" au budget primitif 1986.

- En quoi consistent ces dépenses ?

"En dehors des acquisitions immobilières et mobilières, il s'agit surtout de travaux neufs. Ces travaux neufs ont porté sur l'école de la rue Verte, "La Fontaine", l'éclairage public, les équipements sportifs, les ateliers municipaux, le centre aéré de Beaumont, la halte-garderie, etc."

- Il s'agit, jusqu'ici, des dépenses. Pouvez-vous parler des recettes ?

"Les municipalités reçoivent de l'argent de deux côtés, si je puis dire : de la part de l'Etat, et de la part des contribuables..."

Ce que donne l'Etat

- Quelle est la part de l'Etat ?

"L'Etat verse ce que l'on appelle une "dotation globale de fonctionnement".

- La somme est importante ?

"Oui, puisqu'elle est à peu près égale à ce que rapporte la fiscalité directe. Mais cela ne nous donne pas vraiment satisfaction. Car, depuis ces dernières années, la dotation de l'Etat diminue en valeur réelle. Pour 1986, nous recevrons 24.374.746 francs, c'est-à-dire 2,16% de plus qu'en 1985, ce qui est, évidemment, insuffisant, en raison de la hausse des prix. Ceci est d'autant plus gênant que les communes ont été contraintes de bloquer leurs prix (pour les cantines, la piscine par exemple). Il en est résulté, évidemment, des difficultés. Dans toutes les communes de France, on assiste à une dérive de la fiscalité d'Etat vers la fiscalité locale."

- Je voudrais, justement, parler de cette fiscalité locale. Comment se présente-t-elle à Croix ?

"Elle présente plusieurs caractéristiques intéressantes à observer. Il faut noter que les entreprises assument, à elles-seules, 55,7% des recettes fiscales de la commune, bien que de toutes les communes du VERSANT NORD-EST, c'est à Croix que la taxe professionnelle soit la plus faible !"

La taxe d'habitation

- Et pour les contribuables proprement dits, ceux qui paient, par exemple, la taxe d'habitation ?

"Le changement est radical si l'on compare avec les années précédentes. En 1983, l'augmentation des taux, décidée par la municipalité socialiste, a été de 18,93%. En 1984, quand nous avons repris les choses en mains, la hausse n'a été que de 11,16%. Elle n'a été que de 2,56% en 1985. Elle est de 0% c'est-à-dire nulle, en 1986."



Budget et impôts à Croix

- Vous n'allez pas me dire que les impôts locaux n'augmentent pas ?

«Si l'on prend la totalité des impôts locaux : commune - communauté urbaine - département - région : il y a, c'est vrai, une augmentation. En ce qui concerne les communes, le gouvernement a décidé une revalorisation de 5,19% des bases d'imposition. C'est donc cette majoration de 5,19% que l'on retrouve en général sur les feuilles d'impôts, à la rubrique "Commune". L'augmentation dûe à la

Communauté Urbaine au département à la région viennent s'y ajouter. Vous remarquerez d'ailleurs que dans la feuille que je vous présente, celle d'un "CROISIEN" moyen, ayant deux enfants à charge, la part de la commune est passée de 868 francs à 911 francs, soit une augmentation de 43 francs.

- En conclusion de cet entretien, comment définiriez-vous en quelques phrases ou en quelques principes la politique budgétaire de la ville de Croix ?

Trois idées forces guident notre action :

- 1) s'assurer de l'utilité de chaque franc dépensé,
- 2) investir pour améliorer la productivité et la qualité des services rendus à la population,
- 3) limiter le recours à l'emprunt : l'emprunt, c'est l'impôt de demain...

Taxe d'habitation

Comme chaque année à pareille époque, vous venez de recevoir l'avertissement relatif à la "TAXE D'HABITATION".

Vous avez pu constater que le taux communal est resté le même que l'année dernière ; c'est l'actualisation des bases décidée par le Gouvernement l'année précédente qui est la cause de l'augmentation de votre cotisation (part communale seulement) de 4,9%.

Fidèles à la promesse que nous avons faite en 1983, je me suis efforcé de ramener progressivement la hausse à des proportions comparables à l'évolution du coût de la vie.

C'est ainsi que la part des Taxes d'Habitation qui revient à la Com-

mune a augmenté de plus de 34% en 1983 (budget voté par l'ancienne Municipalité), à moins de 25% en 1984, 10% en 1985 et enfin moins de 5% cette année.

Bien entendu, nous ne sommes pas seuls à fixer le montant de la "TAXE D'HABITATION", d'autres Assemblées (Communauté Urbaine, Conseils Général et Régional) décident également, en toute indépendance et en fonction de leur propre budget, des taux appliqués dans leur Circonscription. C'est ainsi que pour cette année, bien que le Conseil Municipal de Croix n'ait pas modifié le taux de la "TAXE D'HABITATION", l'actualisation décidée par le Gouvernement et les taux votés par les autres Assemblées

ont provoqué une augmentation pondérée d'environ 8%, soit un demi point de moins que l'an dernier.

Il faut souligner que notre volonté de réduire votre contribution est contrecarrée par une diminution du potentiel fiscal de certaines Entreprises et également par un plafonnement de certaines recettes, comme la Dotation Globale de Fonctionnement.

Nous espérons, néanmoins, en réalisant des économies dans certains domaines, continuer à limiter la charge des Contribuables, le Budget de 1987 nous donnera l'occasion d'en parler.

LES IMPÔTS DES COMMUNES DU VERSANT NORD-EST

Tableau comparatif des taux des taxes d'habitation, foncière bâtie et professionnelle appliqués en 1985 dans les communes du versant Nord-Est.

COMMUNES	TAXE D'HABITATION	TAXE FONCIERE BÂTIE	TAXE PROFESSIONNELLE
CROIX	16,04 %	8,48 %	9,10 %
HEM	25,07 %	17,59 %	12,80 %
LEERS	14,03 %	13,67 %	14,95 %
LYS-LEZ-LANNOY	12,56 %	13,34 %	11,10 %
NEUVILLE-EN-FERRAIN	13,21 %	7,02 %	11,10 %
RONCQ	36,50 %	27,61 %	18,24 %
ROUBAIX	25,70 %	13,51 %	14,05 %
TOURCOING	23,94 %	22,26 %	16,39 %
WASQUEHAL	18,00 %	19,42 %	17,65 %

On remarquera que les impôts demandés par la ville de Croix sont généralement plus faibles que dans les autres communes du versant Nord-Est.



Budget et impôts à Croix

1985

TAXE D'HABITATION VOTÉE ET PERÇUE PAR LES COLLECTIVITÉS LOCALES (communes, départements, régions...) ET DIVERS ORGANISMES

DÉPARTEMENT : **NORD**
COMMUNE : **CROIX**

■ LIEU DE L'IMPOSITION :

■ BASES D'IMPOSITION :

	COMMUNE	COMMUNAUTÉ URBAINE OU DISTRICT	DÉPARTEMENT
VALEUR LOCATIVE BRUTE	8740	8740	8740
ABATTEMENTS afférents à l'habitation principale	1950 1380	960 1920	940 1880
BASES NETTES D'IMPOSITION	5410 F	5860 F	5920 F

■ CALCUL DES COTISATIONS

	COMMUNE	Ensemble des SYNDICATS et DISTRICT (1)	COMMUNAUTÉ URBAINE, DISTRICT (1) ou AGGLOMÉRATION NOUVELLE	DÉPARTEMENT	RÉGION	TAXE SPÉCIALE D'ÉQUIPEMENT	TOTAL DES COTISATIONS
BASES	5410 F	F	5860 F	5920 F	5920 F	F	»
TAUX	16,04 %	%	8,69 %	5,61 %	1,43000 %	%	»
COTISATIONS	868 F	F	509 F	332 F	85 F	F	1794 F
							72 F

• FRAIS DE CONFECTION DES RÔLES (2)

Numéro à rappeler
dans toute correspondance

59105532009163L1430003 P141246001E

SOMME A PAYER **1866 F**

IMPORTANT : Afin d'éviter toute erreur ou omission, n'oubliez pas de faire connaître au Service des Impôts

1986

TAXE D'HABITATION votée et perçue par LA COMMUNE, LE DÉPARTEMENT, LA RÉGION ET DIVERS ORGANISMES

DÉPARTEMENT : **NORD**
COMMUNE : **CROIX**

■ LIEU DE L'IMPOSITION :

■ BASES D'IMPOSITION :

	COMMUNE	COMMUNAUTÉ URBAINE OU DISTRICT	DÉPARTEMENT
VALEUR LOCATIVE BRUTE	9440	9440	9440
ABATTEMENTS afférents à l'habitation principale	2100 1500	1040 2080	1030 2060
VALEURS LOCATIVES NETTES	5840	6320	6350
BASES NETTES D'IMPOSITION	5680 F	6150 F	6180 F

■ CALCUL DES COTISATIONS

	COMMUNE	Ensemble des SYNDICATS et DISTRICT	COMMUNAUTÉ URBAINE, DISTRICT ou AGGLOMÉRATION NOUVELLE	DÉPARTEMENT	RÉGION	TAXE SPÉCIALE D'ÉQUIPEMENT	TOTAL DES COTISATIONS
BASES	5680 F	F	6150 F	6180 F	6180 F	F	»
TAUX	16,04 %	%	9,25 %	6,01 %	1,44 %	%	»
COTISATIONS	911 F	F	569 F	371 F	89 F	F	1940 F
							78
							2018

• Frais de confection des rôles

• TOTAL DES COTISATIONS

+4,94%

+11,79%

+11,75%

+4,71%

IMPORTANT :

Afin d'éviter toute erreur ou omission, n'oubliez pas de faire connaître au Service des Impôts indiqué au cadre A ci-dessous toutes les modifications affectant le nombre de vos personnes à charge (voir définition au verso).

SOMME A PAYER

au Comptable du Trésor désigné ci-dessous cadre B

2018

Comme on peut le voir, les impôts demandés à un ménage ayant deux enfants à charge, en 1986, soit 2.018,00 francs sont légèrement supérieurs à 8% d'augmentation.



Quelques précisions à propos des attributions de logements

Certains CROISIENS se posent des questions à propos des attributions de logement dans la ville de Croix. Les choses sont très simples. Voici quelques explications :

Il existe trois constructeurs de logements sociaux à Croix :

- le G.I.L.,
- l'Office Public d'H.L.M. du Département du Nord,
- l'Office Public d'H.L.M. de la C.U.D.L. secteur de Roubaix.

Selon les organismes, les attributions se font de la manière suivante :

G.I.L.

Les personnes dont l'entreprise cotise à cet organisme, doivent déposer leur demande directement à l'agence de la Résidence du Parc et sont prises en compte sur le contingent firme (80% des logements).

Les personnes dont l'entreprise ne cotise pas ou qui ont cessé toute activité doivent déposer leur demande en Mairie, qui sera transmise au G.I.L. par l'intermédiaire de la C.U.D.L. (20% des logements).

Lors d'une vacance d'un logement du contingent C.U.D.L. et uniquement pour ces appartements, le Maire propose des candidatures, selon les critères suivants :

- 1^{er} - cas sociaux,
- 2^e - demandes d'habitants croisiens,
- 3^e - demandes des personnes travaillant à Croix.

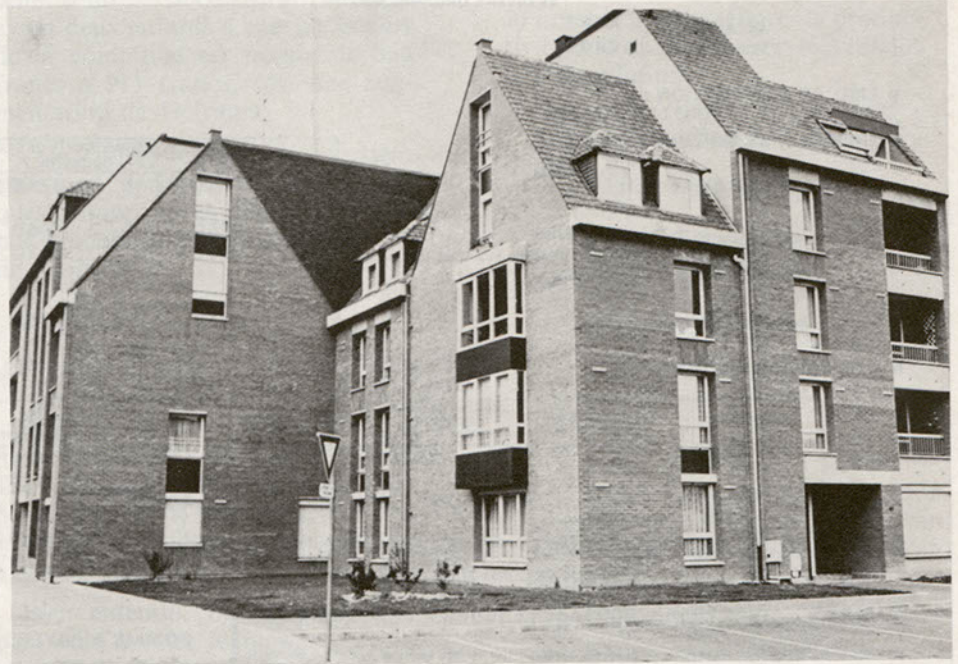
Il est à noter que les mutations ou départs des appartements du contingent C.U.D.L. sont peu fréquents, ce qui explique la liste d'attente assez longue.

Office Public d'H.L.M. de la C.U.D.L. et du Département

Pour ces organismes, la ville ne fait que transmettre les demandes de logements déposées en Mairie, mais

n'a aucun pouvoir de décision sur les attributions, sauf pour quelques logements individuels des anciens

groupes d'H.L.M. situés rue des Ogiers, rue de Tourcoing, rue Vaillant et avenue Le Nôtre.



Immeuble rue de la Gare



Immeuble place des Martyrs

EXPOSITION FLORALE DE WASQUEHAL



LA VILLE DE CROIX S'EST DISTINGUEE

A l'exposition florale de Wasquehal qui a obtenu un très vif succès, le 12 septembre dernier, la ville de Croix, s'est distinguée en obtenant le 1^{er} Prix dans la "CATEGORIE VILLE".

Un stand très artistiquement réalisé par le personnel du Service des Espaces Verts, sous l'autorité du Responsable des Services Techniques, Patrick Bastien, et avec l'aide de son équipe, qui a été tout particulièrement remarqué, et a fait l'objet de tous les suffrages.



JOURNEES FRANCO-BRITANNIQUES EN HOMMAGE A ISAAC HOLDEN

Les Croisiens, parmi les plus anciens, se souviennent de l'Usine HOLDEN, qui fut, à l'époque de sa création, l'un des plus importants peignage de Laine du Monde.

Les descendants directs de la Famille HOLDEN seront à Croix les 17 et 18 octobre prochains.

Leur présence donnera lieu à différentes manifestations publiques et privées.

Le kiosque aujourd'hui installé dans le Parc de l'Hôtel de Ville, fut offert par Monsieur Isaac HOLDEN, en 1898 et édifié à cette époque sur la Place de Croix.





INFORMATIONS MUNICIPALES

PAUL BOURSE NOUS A QUITTES...

Paul BOURSE nous a brutalement quittés. Nous ne le verrons plus parcourir les rues de sa ville, où il aimait rencontrer tant de Croisiens, où il faisait toujours autorité.

Retiré de la vie publique depuis quelques années, il n'en continuait pas moins à présider aux destinées de la section croisienne des Combattants Républicains, à laquelle il apporta si longtemps son dynamisme et sa cordiale générosité.

Qui ne connaissait Paul et son large sourire, toujours attentif aux événements de la Cité, toujours prêt à servir, particulièrement les aînés, comme il l'a si souvent manifesté à



la MAISON de RETRAITE dont il était Administrateur.

Au cours des ses funérailles, auxquelles assistèrent de nombreux Croisiens, Monsieur BLAUWBLOMME, Président Départemental des Combattants Républicains, et Monsieur Michel GHYSELINCK, porte-parole de la section locale, ont souligné avec beaucoup d'émotion son action généreuse et efficace.

Monsieur Francis DEBEUNNE, Maire de Croix, lui rendit un hommage amical et chaleureux, au nom de tous les Croisiens, associant son épouse et ses enfants à ces remerciements.

Dans notre courrier

Nous avons reçu la lettre suivante :

"Monsieur le Maire,

C'est chaque jour ! C'est chaque née que nous apprécions les bancs Parc.

Moins de promenades de chiens ce à vos panneaux !

Moins de montées intempestives les bancs !

Mus plus de tranquillité qu'au Parc RBIEUX.

Plus de tourterelles, les canards nous offrent leurs joyeux concerts.

Plus de rires d'enfants des Centres nous enchantent.

Merci tout pour plaire !...

Un grand merci. Mieux vaut votre jardin fleuri qu'un étalage de bronzées sur la Côte-d'Azur.

Salutations.

Deux bonnes clientes"

La lettre est anonyme. Mais nous remercions celles qui l'ont écrit pour leurs encouragements.



LA MJC MAISON POUR TOUS 800 ADHERENTS !



- Depuis le 8 septembre, vous pouvez vous inscrire aux différentes activités proposées par la MJC.

La MJC/Maison pour tous, c'est aussi, les Allumoirs du samedi 4 octobre dernier.

A partir de 19 h, 3 cortèges ont sillonné la ville et vous avez pu les sui-

vre munis de vos allumoirs et de vos lampions jusqu'à la MJC, où un feu de bengale a été tiré !

Le samedi 11 octobre, la MJC vous a proposé un stage de danse moderne avec Annette MATTOX.

Le mercredi 22 octobre à 15 h, le

théâtre de marionnettes "LA GUIGNOTTE" présente son nouveau spectacle pour enfants intitulé "Le chasseur d'étoiles".

Le samedi 25 octobre à 20 h 30, "LA GUIGNOTTE" présentera un spectacle de marionnettes pour adultes : "Don Quichotte".

Saison 86-87

Adultes :

Danse moderne :
Mercredi 17 h - 18 h (ados)

Jeudi 10 h - 11 h

Jeudi 19 h - 20 h

Jeudi 20 h - 21 h

Danse classique :
Mercredi 18 h - 19 h

Claquettes :
Mardi 15 h - 16 h

Mardi 18 h - 19 h (début.)

Mardi 19 h - 20 h

Gymnastique active :
Mercredi 19 h - 20 h

Jeudi 14 h 30 - 15 h 30

Karaté féminin :
Mardi 18 h - 20 h

Mardi 19 h - 20 h 30

Billard :
Mardi 19 h 30 - 22 h

Préparation féminine :
Mercredi 19 h 30 - 22 h

Mardi 19 h 30 - 22 h

Jeudo :
Mardi 18 h 30 - 20 h 30 (début.)

Mardi 18 h 30 - 20 h 30

Jeudo :
Mardi 18 h 30

Jeudo sur soie :
Mardi 14 h - 16 h

Mardi 14 h - 16 h

Informatique :
- Mardi 18 h - 19 h
A partir de 10 ans

Photo :
- Jeudi 19 h 30 - 21 h
possibilité d'autres jours et heures

Couture :
- Lundi 13 h 30 - 16 h 30
- Lundi 16 h 30 - 19 h 30
- Mardi 9 h - 12 h
- Mardi 13 h 30 - 16 h 30
- Jeudi 13 h 30 - 16 h 30
- Jeudi 16 h 30 - 19 h 30
- Vendredi 9 h - 12 h
- Vendredi 13 h 30 - 16 h 30

Yoga :
- Lundi 19 h - 20 h
Autres cours sur demande

Informatique :
- Mardi 18 h - 19 h
- Mardi 19 h - 20 h
- Jeudi 19 h - 20 h
- Jeudi 20 h - 21 h

Danse moderne :
- Mercredi 16 h - 17 h
(11-14 ans)
- Jeudi 17 h - 18 h
- Jeudi 18 h 19 h

Danse contemporaine :
- Vendredi 17 h - 18 h
- Vendredi 18 h - 19 h

Photo :
- Mercredi 14 h 30 - 16 h 30
A partir de 12 ans

Enfants

Ateliers enfants :
- Mercredi 14 h 30 - 16 h 30
- Vannerie
- poterie
- cuisine
- bricolage
- dessin
- travaux manuels

Bibliothèque :
Coin lecture
- Mercredi 10 h 30 - 12 h
- Mercredi 17 h - 18 h 30
- Jeudi 17 h - 18 h 30
- Vendredi 17 h - 18 h 30

Initiation danse :
- Mercredi 14 h - 14 h 30
- Mercredi 14 h 30 - 15 h 15
- Mercredi 15 h 15 - 16 h

Danse classique :
- Mercredi 10 h - 11 h
- Mercredi 11 h - 12 h

Claquettes :
- Mercredi 14 h - 15 h

Karaté :
- Mardi 18 h - 20 h
- Vendredi 19 h - 20 h 30

Guitare :
- Mardi 18 h 30 - 20 h 30

Couture :
- Mercredi 9 h - 12 h
- Mercredi 13 h 30 - 16 h 30

Initiation musicale :
- Mercredi 11 h - 12 h



Visages et réalités du Monde

Programme des Cinéconférences

Pour respecter une tradition maintenant bien établie, l'Office Culturel de Croix est heureux d'annoncer aux Croisiennes et aux Croisiens que, avec le concours de la Municipalité et la collaboration de l'Association "Visages & Réalités du Monde" il renouvellera sa série de cinéconférences.

Ainsi pour la saison 1986-87, dont le lecteur trouvera le programme ci-dessous, les projections se dérouleront, comme l'an dernier, au bar de la Salle G.-Dedecker et cela dès 20 h 30.

Aussi, toutes les Croisiennes et tous les Croisiens qui souhaitent mieux connaître leur planète et se documenter sur les différentes cultures de leurs semblables sont cordialement invités à venir passer une agréable soirée.

Il est à noter que l'entrée de la salle sera fixée à 27,00 francs pour les adultes, à 21,00 francs pour les étudiants, et des personnes du troisième âge.

Par ailleurs, dans le cadre de cette organisation, les enfants des écoles ne seront pas oubliés. En effet, dès 9 heures, aux dates fixées plus bas, ils seront accueillis gratuitement pour apprécier le documentaire que, quelques heures plus tard, leurs parents pourront suivre.

Programme :

- Vendredi 21 novembre 86 : Florence et Venise
- Vendredi 12 décembre 86 : Le Canada
- Vendredi 23 janvier 87 : Les Iles de la Méditerranée
- Vendredi 20 février 87 : L'Inde
- Vendredi 20 mars 87 : Le Kenya
- Vendredi 17 avril 87 : Le Japon.



Croix informatique recherche

DANS LE BUT DE CREER UN DEPARTEMENT PLUS SPECIALISE

L'Association "CROIX-INFORMATIQUE" recherche des Amateurs confirmés ou professionnels ainsi que des passionnés de "Micro-Informatique" (Matériels, Logiciels et extensions réseaux)

Les personnes intéressées par cette annonce sont invitées à se faire connaître, en renvoyant le présent bulletin-réponse à l'Office Culturel de Croix, 68, rue Jules-Guesde à Croix (59170) - Téléphone : 20.72.57.16

Madame (1) - Mademoiselle (1) - Monsieur (1)
 demeurant
 Téléphone : 20.
 aimerait s'associer à votre projet.

Souhait exprimé :

Un nouveau "Club" est né : Nature et Découvertes



Le club, installé dans les sous-sol de l'Ecole Jean-Lebas, rue Georges-Poté, discrètement s'est étoffé.

Si, l'on a un peu l'impression de pénétrer dans une grotte, après tout ce n'est pas plus mal puisque le couloir d'accès débouche sur une salle pleine de richesses de notre bonne vieille terre. Un club bigrement passionnant pour celles et ceux qui s'intéressent aux sciences naturelles.

Le sous-sol de l'école a bien changé, un réfectoire, puis un débarras, puis maintenant un lieu de culture tout en conservant un côté "souterrain attachant". Un club peu courant, dirais-je, insolite.

Ainsi une redécouverte de la nature naît devant ces millions d'années soigneusement alignées sur des présents ; il y a de quoi avoir le vertige.

Ce club est de plus ouvert aux écoles vu son intérêt pédagogique important ; animé par des moniteurs soucieux de faire connaître leur savoir.

Derrière ces ensembles il y a une âme, une passion qu'il faut communiquer. Le but du club c'est d'éveiller des vocations chez les jeunes, les moins jeunes.

Tout domaine de nature y est étudié, minéraux, fossiles, naturalisation, conservation de la faune, de la flore, l'archéologie, le patrimoine de notre sous-sol, la préhistoire et d'autres domaines.

Ce club fut inauguré le 20 septembre 1986 par la municipalité Croisienne accompagné de l'Inspecteur Départemental de l'Education Nationale, ainsi que de nombreux

membres de l'enseignement de la ville de Croix.

Ce club est ouvert le samedi de 15 heures à 19 heures et le dimanche de 10 heures à 13 heures. Adultes, adolescents, enfants y sont attendus afin de parfaire leurs connaissances. Des excursions sont programmées selon les goûts des membres du club.

Pour tous renseignements :

Un numéro de téléphone
20.98.08.27.

M. Le MENN J.-Yves, Président du club - 34, rue Eugène-Guillaume - Croix. Pour les visites scolaires se rapprocher de M. Cappoen, Directeur de l'Ecole J.-Lebas. Les créneaux scolaires pour études et visites sont le vendredi de 13 h 30 à 18 h et le samedi de 8 h 30 à 12 h.

CONFEDERATION SYNDICALE DU CADRE DE VIE

Depuis le dernier journal "Vivre à Croix", la C.S.C.V. a participé à de nombreux événements dont voici l'essentiel.

Présence à la manifestation du 1^{er} mai avec les autres organisations à Wattlelos.

Organisation d'une rencontre d'adhérents le 24 mai pour faire le point sur la vie de l'Organisation et procéder à l'élection du nouveau Conseil Syndical. Ont été élues : Mmes DANCOISNE Marie-Louise, EMMERY Germaine, JUNKER Christiane, MOURLAS Antoinette, SEIGNEUR Annie, TOURTOY Marie-Madeleine, VANDELVELDE Sidonia, VINCENT Jeanine.

Présence à l'Assemblée Générale du C.A.L., où, une fois de plus, le problème de la rue St-Jacques a été évoqué.

Participation aux élections des délégués dans les H.L.M.

Distribution de tracts et pétitions, entre autres, sur le Marché St-Pierre pour le maintien de la loi QUILLOT

qui réglementait les rapports entre propriétaires et locataires.

Les personnes qui souhaitent recevoir communication du texte de

cette pétition sont invitées à s'adresser au siège de la Confédération - 84, Grand'Rue à Roubaix.





Fraternelle des Anciens Combattants

Assemblée Générale du 26 avril 1986

Monsieur Wagnon Président Honoraire remercie le Colonel Hoste et les Présidents des sections de Roubaix de leur présence parmi nous, la parole est donnée au Président actif M. Bajdas pour le rapport moral.

Thé dansant du 23 février 1986

La section Croisienne est très satisfaite de cette première expérience, c'est un succès certain et c'est un moyen de nous rencontrer entre anciens combattants des sections voisines. Les bénévoles ont été remerciés pour leur participation à la réussite de ce thé dansant, la date du prochain a été retenue pour le dimanche 22 février 1987 de 15 heures à 20 heures

Congrès du 20 avril à Merville

Cette année Merville a eue les honneurs de l'organisation de ce 61^e congrès, à part la pluie tout était impeccable.

Il a été rappelé la manifestation de la commémoration de l'armistice de 1945. Rendez-vous le 8 Mai à 10 h

15, rue de l'égalité.

Médaille de l'Europe

Il a été rappelé qu'il fallait 5 ans minimum pour obtenir cette médaille dans les sections.

Au sujet du voyage annuel organisé cette année, visite du port de Dunkerque et de la centrale de Graveline, la décision sera prise définitivement en réunion du conseil d'administration.

Retraite du combattant

Il est toujours intéressant de constituer une retraite complémentaire avec participation de l'Etat de 25%, il est même très conseillé.

Le colonel HOSTE termina la réunion en appuyant sur l'accent qu'il fallait chez nous une force de dissuasion efficace et prendre au sérieux le terrorisme.

Une tombola clôture cette assemblée et il fut remis à toutes les personnes présentes 1 bonne bouteille de vin.

La prochaine assemblée générale est fixée au 6 décembre 86 avec remise de colis de Noël.

à 16 h Salle Rimbaud, dans le parc de la maison pour tous.

Pour le dessin : animation par Monsieur Rudy Turkovics, le mardi de 18 à 20 h au même endroit.

Il est toujours possible de s'y inscrire en s'adressant à M. Leconte, 178, rue Jean-Jaurès à Croix, tél. 20.72.20.90 ou directement aux animateurs, Salle Rimbaud aux heures de fonctionnement.

Citons également notre participation à la vie du Centre socio-culturel du collège Boris-Vian par l'animation d'ateliers d'aquarelle et de dessin animés par Monsieur Hotton et Monsieur Turkovics. Ces trois animateurs méritent vraiment que nous leurs exprimions ici publiquement tous nos remerciements.

Toutefois, notre association ne désire pas se limiter à ces activités. Toutes les formes d'art nous intéressent. Nous étudions un projet d'exposition sur la musique à travers les âges. A ce sujet, toutes les personnes susceptibles de nous conseiller, ou possédant un instrument particulier, ou du matériel méritant d'être exposé, ainsi que ceux et celles intéressés par nos activités, peuvent nous contacter à l'adresse mentionnée plus haut. Le meilleur accueil leur est réservé.

Activité intense des Artistes amateurs Croisiens

Pour son premier anniversaire, notre association peut faire un bilan positif de son activité. En effet l'exposition de peinture, sculpture, dessin, fut un réel succès avec ses 68 artistes, dont un grand nombre de Croisiens, exposant 640 œuvres a reçu plus de 1 500 visiteurs, auxquels il faut ajouter une dizaine de classes scolaires accompagnées de leurs instituteurs ou professeurs, qui ont pu à cette occasion prendre contact avec cette forme d'activité artistique. Nous remercions à cette occasion les enseignants qui ont su, par leurs commentaires, susciter l'intérêt de leurs élèves.

L'exposition Artisanat, qui a suivi de près, tout en n'ayant pas eu la même ampleur, a quand même réuni une vingtaine d'artisans exerçant une profession ancienne ou à caractère artistique. Ceux-ci exerçaient leur art devant le public. Elle a reçu environ 1 200 visiteurs, et nous som-

mes assurés d'une plus grande importance, si l'expérience se poursuit. Les nombreux artisans, de professions diverses, se sont fait connaître comme participants futurs.

Nous ne pouvons oublier la journée "Peintres dans la rue", qui fut contrariée par le mauvais temps, mais qui a réuni une douzaine de peintres sur les vingt prévus, et qui s'est terminée dans la bonne humeur pour les courageux qui avaient résisté au froid.

Ces trois manifestations ne sont que la partie visible de notre action. Il est en effet impossible de passer sous silence les ateliers d'aquarelle et de dessin pour jeunes et adultes, débutants ou qui désirent se perfectionner.

Les unes ont lieu :
Pour l'aquarelle : animation par Monsieur Rémy Plateau, le lundi 14

Bon départ de la Bibliothèque pour Tous

Voici des nouvelles de la Bibliothèque pour Tous, 8, rue de la Fonderie à Croix.

Après l'inauguration par Monsieur le Maire, en décembre 85, dans les nouveaux locaux, son succès va en s'accroissant sans cesse... Un cadre clair lumineux, un accueil et une ambiance sympathiques et des livres... des livres... pour les longues soirées d'hiver.

8, rue de la Fonderie, face au marché.

Jours d'ouverture :
Mardi

17 h à 19 h



Mercredi 10 h à 12 h - 14 h 30 à 18 h
 Vendredi 10 h à 12 h
 Samedi 10 h à 12 h
 Dimanche 10 h 30 à 12 h

Marionnettes : la Guignotte

Le théâtre de marionnettes "LA GUIGNOTTE" présentera cette année, à Croix et dans les établissements scolaires du département, ses deux nouvelles créations.

Ces spectacles s'adresseront aux enfants des classes maternelles et primaires :

+ "Le chasseur d'étoiles". C'est la cinquième et dernière aventure de Jeannot, turbulent petit garçon, qui, au travers d'histoires merveilleuses, a charmé les enfants de 3 à 12 ans

+ "Don Quichotte de la Manche". Pour la première fois adapté aux marionnettes, s'adressera tout particulièrement à un public de 9 à 77 ans.

Créée en association depuis le 1^{er} janvier 1986, "LA GUIGNOTTE" espère redorer l'art de la marionnette en l'adaptant le plus possible à l'esprit de cette fin du XX^e siècle.

Prochaines manifestations publiques :

- mercredi 22 octobre 15 h "Le chasseur d'étoiles"

- samedi 25 octobre 20 h "Don Quichotte de la Manche" à la M.J.C. CROIX

Renseignements et réservations :
 "La Guignotte" Tél. : 20.98.20.80
 MJC Croix - Tél. : 20.72.42.12



Chorale "Chantons ensemble"

Activités nombreuses au sein de la chorale "Chantons Ensemble" sous la direction de Henri Aubrit. Ce fut d'abord la Fête des Mères... en deux temps. Première prestation au local J3.

Seconde prestation à la maison de Retraite de Croix.

Ensuite prestation à la Fête de la Musique c'était une première exécution, en plein air, pour un public "élargi" avec sonorisation... un vrai baptême du feu.

Quelques jours plus tard, le mardi 24 juin, tous les choristes avec quelques amis se réunissaient en des agapes amicales dans un restaurant, chacun s'y est mis de son petit morceau.

Maintenant depuis le mardi 1^{er} juillet, en son local, 68, rue Jules-Guesde, les répétitions ont repris... et comme dit leur indicatif "Amusons-nous, chantons un coup, avec la chorale c'est faci-i-le (air connu).

Aux rendez-vous du Sébaste

Comme les années précédentes, l'Office Culturel invitera les Aînés de la Ville à joindre, pour leur plus grand plaisir, le théâtre Sébastopol de Lille afin qu'ils puissent assister aux fameux... "Rendez-vous du Sébaste".

A cette fin, les retraités intéressés par le programme ci-dessous pourront se faire inscrire à l'Office Culturel de Croix, 68, rue Jules-Guesde à Croix, le jeudi qui précède la sortie. Pour cela, une permanence, dont les horaires seront annoncés dans la presse locale, sera assurée. Il faut souligner toutefois que lors de l'inscription, les organisations

demandront aux "Sébastopoliens" un acompte de 13,00 francs qui ne sera pas remboursable en cas de désistement¹.

Lors du transport, les voyageurs devront acquitter la somme de 30,00 francs. Ainsi le coût total de la sortie s'élèvera à 43,00 francs.

Pour joindre le théâtre Sébastopol, l'Office Culturel affrètera un car. Ce véhicule stationnera, dès 13 heures Place Saint-Pierre. Il quittera cet endroit à 13 h 15 précise pour se diriger vers les "Deux-Moulins" afin d'y observer un arrêt. Avant de prendre la route pour Lille, le bus prendra les passagers qui demeurent au Centre, à l'abri-bus de la Place de Croix. C'est de ce point à 13 h 30 précise, que ce véhicule démarrera pour sa destination. Bien entendu, le retour, en sens inverse, vers 17 h 30, sera également assuré.

Programme

Jeudi 9 octobre 1986

Revue "En voiture Simone !"

Jeudi 13 novembre 1986

Opérette avec : Marcel MERKES - Paulette MERVAL et Alain MERKES.

Jeudi 18 décembre 1986

Prestation de Simone LANGLOIS.

Jeudi 8 janvier 1987

Programme non encore défini

Jeudi 12 février 1987

Sélection d'Opérettes

Jeudi 12 mars 1987

Les Sœurs Etienne

Jeudi 23 avril 1987

"Une Troupe de Vieux Artistes"

1. L'Office Culturel est heureux de faire savoir aux futurs "Sébastopoliens" que les places de la catégorie "ORCHESTRE" sont nettement plus rapprochées de la scène que celles de la saison dernière. En effet, les rangées de fauteuils sept, huit et neuf ont été réservées à Croix.



Iris Club de Croix section lutte

La Section Lutte a repris ses entraînements le 16 septembre 1986. Tous les lutteurs et les jeunes qui veulent pratiquer ce sport sont priés de se présenter les mardis et vendredis de 19 h à 20 h 30, salle de sports rue Romain-Rolland à Croix.

Les entraîneurs seront à votre disposition.

Pour de plus amples renseignements, contacter : M. ROUSSEL Joseph, 4, impasse Charles-Saint-Venant, 59170 Croix - Tél. 20.70.97.72.

M. et Mme ANTON, 28, rue Louis-Seigneur, 59170 CROIX - Tél. 20.24.17.74.

Voici les activités essentiels du Club Cyclo-Croix, pour le 4^e trimestre de 1986 :

SAMEDI 25 OCTOBRE :

15 h à 20 heures THE DAN-SANT - Salle Gustave-Dedecker.

SAMEDI 8 NOVEMBRE :

A partir de 15 heures Office culturel de CROIX - 68, rue Jules-Guesde remise des récompenses - Saison 86 pour les scolaires du CLUB.

SAMEDI 8 NOVEMBRE - suite :

Même salle - Etablissement de la cotisation pour 87. Assurance + Inscription au CLUB. Licence facultative à débattre.

SAMEDI 8 NOVEMBRE - suite :

A partir de 18 heures salle du P.M.U. VANDEVELDE - 29, place de la Liberté - Croix - Vin d'honneur pour les membres bienfaiteurs du CLUB. Une invitation sera adressée aux personnes concernées.

Brillante saison de l'Olympique Croisien

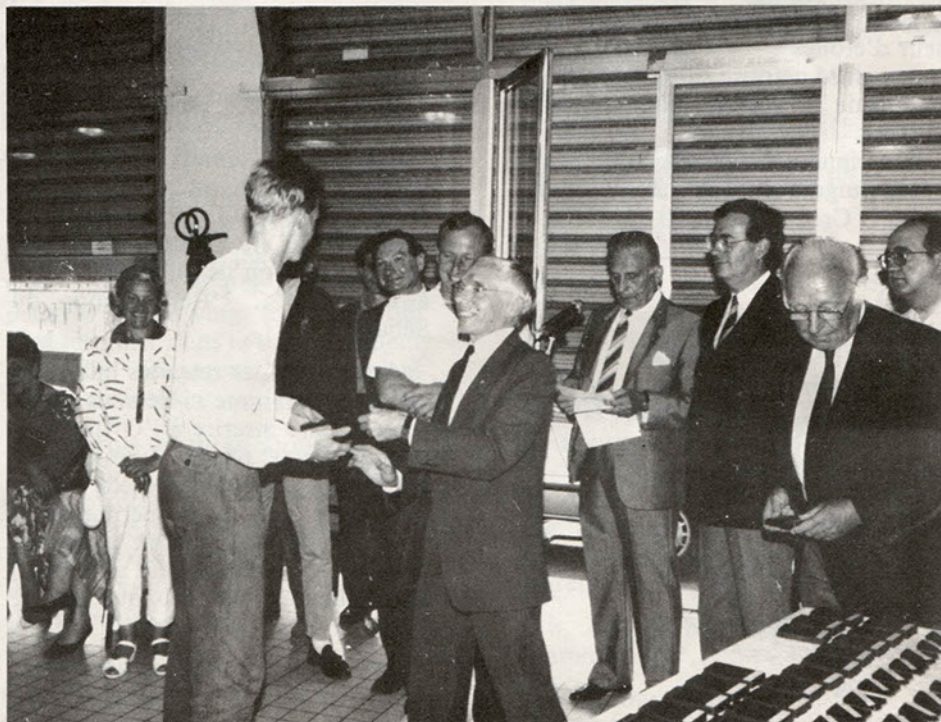
Le Président de l'OLYMPIQUE CROISIEN, M. René Eeckman, peut être satisfait des résultats obtenus lors de cette saison 1985-1986. Le club de basket-ball Croisien enregistre notamment la montée de ses deux équipes seniors, filles et garçons, en Nationale 4.

En effet, les seniors garçons, bien ammenés par Jean-Bernard GILLIET ont décroché la première place en excellence régionale et passent ainsi en Nationale 4. Les seniors filles, en terminant secondes juste derrière Beuvrages, accèdent également à la Nationale. Elles sont entraînées par Christophe ETIENNE, excellent joueur de l'équipe seniors.

Autres motifs de satisfactions : l'équipe réserve féminine qui se classe 2^e derrière l'intouchable équipe d'Orchies. Elle accède en Promotion régionale. Bon parcours pour les Cadettes qui se classent 3^e de leur poule départementale. En Minime, cette équipe, composée en majorité de benjamines, termine 10^e en championnat de poule classement.

Quant aux Poussines, elles ont réalisé d'énormes progrès, remportant leur championnat et décrochant la coupe VERCAEMER réservée aux clubs du district terrien. Chez les garçons ; à noter la seconde place des Juniors en poule Honneur, ainsi que la bonne tenue des Cadets qui terminent 5^e en régionale, la division la plus élevée des Flandres. Les Minimes se classent 8^e en Honneur, les Benjamins ont manqué de peu l'accession en départementale, ils sont 4^e en Honneur.

Les Poussins continuent leur apprentissage et terminent 5^e en poule classement. Bons résultats pour cette saison écoulée, excellent travail accompli dans ces différentes équipes, remerciements aux dirigeants entraîneurs et managers, ainsi qu'à la municipalité. Premier cadeau pour le 25^e anniversaire de l'OLYMPIC CROISIEN : une salle de sports rénovée pour la saison 1986-1987.





Gymnastique volontaire

Les séances de gymnastique volontaire ont repris et nous vous rappelons que celles-ci accueillent toute personne désireuse de faire un peu de sport, sans que celui-ci ne demande des compétences spéciales.

Elles ont lieu dans la salle de JUDO du parc des sports Boulevard E.-Zola aux jours et heures ci-dessous :

Lundi de 9 h 30 à 10 h 30
Jeudi de 19 h à 20 h.

Le jeudi de 10 heures à 11 heures, gymnastique douce adaptée à tous et toutes, quel que soit l'âge, qui permet de conserver, grâce à des mouvements appropriés, forme et souplesse et également de se retrouver dans une ambiance chaleureuse.

Tous ces cours sont mixtes.

Renseignements avant chaque cours chez : Mme DEBUE, 23, rue Ed.-Herriot - Tél. 20.70.97.95.

Iris Club de Croix Judo

“Les Olaitpiades 1986 de la Vitalité” ont été organisées à l'initiative du Comité Sportif C.I.D.I.L. (Centre Interprofessionnel de Documentation et d'Information Laitières) sous le patronage de la F.F.J.D.A. (Fédération Française de Judo et Disciplines Associées).

“Les Olaitpiades de la Vitalité” ont débuté le 19 janvier 1986. Six compétitions et six passages Techniques ont permis d'effectuer un classement par points. Chaque enfant, quelle que soit sa morphologie, pouvait accéder aux meilleurs places et gardait toutes ses chances tout au long des épreuves.

Plus de 60 enfants ont suivi avec assiduité les différentes rencontres et le Dimanche 11 mai 1986 dans le cadre de Croix Festivités la finale



eût lieu, en présence de Monsieur CARNOIS : Adjoint aux Sports et à la Culture de Croix. Plus de 40 Judoka participaient et l'assistance était nombreuse.

Le Classement :

- 1^{er} MORAIS Pierre : 151 points ;
- 2^e KEROUBI Chérif : 143 points ;
- 3^e DESOUSA Hélène : 141 points ;
- 3^e DEPOORTER Anaël : 141 points ;
- 3^e BAUCHE Salah : 141 points ;
- 4^e DEMEIDEROS Ralph : 140 points ;
- 5^e MORAIS Magalie : 134 points ;
- 6^e GUESSAD Medhi : 128 points ;
- 7^e BOUFERKAS Youssef : 127 points ;
- 8^e DELHABIB Djamel : 126 points.

Les récompenses étaient offertes par le C.I.D.I.L. et l'Iris Club de Croix.

LA REPRISE DES COURS A EU LIEU LE 3 SEPTEMBRE 1986.
Judo Enfants le Mercredi de 16 h 30 à 17 h 30. Mercredi et Vendredi de 18 h 30 à 19 h 30.
Adultes : le Mercredi et Vendredi de 19 h 30 à 21 h. Self Défense pour Tous de 10 h à 12 h le Dimanche à partir du 5 octobre 1986.

Vous avez un chien, nous aussi Vous l'aimez, nous aussi.

Mais quelques fois vous voudriez le promener sans être promené par lui - qu'il ne saute pas sur tout ce qui bouge - qu'il ne tire pas brutalement parce qu'il a vu quelque chose de l'autre côté de la rue, au risque de vous faire tomber ou de traverser avec les risques que cela comporte.

C'est là que nous pouvons vous aider, en vous apprenant ce que nous mêmes avons appris.

Rendez-vous le samedi à 16 heures et le dimanche à 9 heures 30 au terrain, 65, rue de la Gare, au LOBO BERGER CLUB.

Comme vous avez pu le lire dans la presse, sans le coup de téléphone d'un voisin, qui a prévenu les forces de police, notre Club aurait été vidé d'un matériel coûteux qui nous sert à aider les personnes qui désirent éduquer leur chien.

Nous tenons ici à lui exprimer, ainsi qu'aux agents des forces de police, notre gratitude.



« Si tu bouges je mords »



Don du Sang 1986... "Année de la Jeunesse" "Super" les Jeunes de Croix !

Dès le premier Don du Sang de l'année, "ils" ont répondu à l'appel qui leur était lancé - en février, les 18/25 ans représentaient près de 25% du total des Donneurs.

S'ils sont venus, c'est qu'ils ont compris l'importance du geste qui leur était demandé. Ils l'ont tellement bien compris qu'ils voudront le renouveler et, mieux, ils essayeront d'amener avec eux, la prochaine fois, d'autres jeunes de leur entourage.

"L'intelligence" du Donneur de Sang (jeune ou moins jeune), c'est de voir **au-delà** de son geste personnel, de se faire un "porte-parole de la solidarité humaine".

1986... "ANNEE DE LA JEUNESSE" (pour le Don du Sang à CROIX), oui, nous l'avons perçu lors des contacts que nous avons eus au fil des Collectes, et s'il subsistait chez nous un doute sur l'esprit de générosité des jeunes, il se serait évanoui dès la première "Journée du Sang" de l'année.

Généreuse, elle l'était cette jeune Croisienne qui laissait éclater sa déception de ne pouvoir donner du fait qu'elle n'était qu'à la veille de ses 18 ans.

Généreuse, elle l'était cette autre Croisienne toute heureuse de donner pour la première fois - majeure de fraîche date, elle considérait que son geste était tout à fait naturel et se déclarait prête à le renouveler régulièrement dans l'avenir.

Généreux enfin, ce Croisien de 18 ans qui déclarait être fils de Donneur de Sang en ajoutant que, de toutes façons, l'exemple de son père aurait été superflu pour lui. Décidément, le Don du Sang... "on a ça dans le sang" !

Continuez donc, chers jeunes Amis Croisiens, à fréquenter les Collectes organisées dans votre ville. Apportez à la Transfusion Sanguine le "liquide de vie" dont elle a tant besoin de nos jours et dont elle aura encore besoin longtemps aux dires de nos plus éminents Professeurs (MM. BERNARD et DAUSSET, pour ne citer qu'eux).

La prochaine "Journée du Sang" organisée à CROIX (comme d'habitude à la Salle des Fêtes Gustave-Dedecker) se déroulera sur 2 demi-journées, comme cela se fait le plus souvent : le vendredi 21 novembre, de 15 h 30 à 19 h, et le samedi 22 novembre, de 8 h à 12 h 15.



Au 30^e Tournoi de l'IRIS, comme lors des précédents, la caravane des Donneurs de Sang Bénévoles du Nord était présente dans le stade.

20.47.03.08.
Un numéro d'appel
unique pour les
Gardes Médicales
24 h/24
365 jours par an

L'A.L.P.S. (Association Locale des Professions de Santé) de CROIX-WASQUEHAL-FLERS BRÉUCQ est à l'origine de la création d'un service de garde médicale de jour.

Depuis plus de 20 ans les médecins du secteur assurent les urgences médicales de la nuit et des jours fériés. En ce qui concerne le jour chaque médecin tente de répondre dans les meilleurs délais à la demande de sa clientèle. Pour pallier une éventuelle indisponibilité durant la journée les médecins ont décidé d'étendre la permanence à la journée.

Pour faciliter la recherche du médecin de garde un seul numéro valable toute l'année et à toute heure doit être retenu : le **20.47.03.08.**

L'A.L.P.S. envisage d'autres actions sanitaires sur le secteur, les suggestions étant toujours une source d'enrichissement celles-ci peuvent être faites par écrit au siège social : 112, rue Kléber - 59170 CROIX.

Vivre à Croix

Directeur de la publication :
F. Debeunne.

Imprimerie Sénécaut S.A.



Ligue pour la liberté des vaccinations

Notre dernière réunion a eu lieu le 5 juin dernier. Elle fut occupée, principalement par la préparation d'une conférence-débat qui sera donnée le **mercredi 22 octobre à 20 h 30 dans la salle bis Gustave-Dedecker à Croix.**

Le sujet sera : maladies nouvelles et vaccinations, par le conférencier le Docteur Mureau, médecin homéopathe belge.

Cela promet d'être très intéressant et c'est un sujet d'actualité.

Venez nombreux. A bientôt. Renseignements : Mme DUBAR - Tél. 20.70.90.24.

Comité de Quartier Croix-Centre

Réunion Plénière au Foyer de l'Ouest, rue de l'Ouest le samedi 18 octobre 1986 à 14 heures.

Récupérer est un acte civique

Comité de recyclage

Après un long sommeil, le C.R.I. (Comité de Recyclage des matières valorisable par l'Inovation) vous donne de ses nouvelles. Pour la prochaine rentrée scolaire nous avons le plaisir de vous dire que cette année, notre Association du type de 1901 a encore cette fois-ci, distribué des cahiers à toutes les écoles primaires de CROIX, grâce à l'équipe exceptionnelle que nous formons.

C'est à force de réclamations envers la Fédération que nous avons pu obtenir une somme d'argent, l'équivalent sous forme de papier recyclé.

Huit écoles primaires totalisant 1.500 élèves ont eu la joie de distribuer un cahier à chaque élève.

Nous voulons revenir un peu sur le passé qui est élogieux pour notre Commune. A vous remettre en mémoire, nous avons formé la Fédération des C.R. une Association unique en France, nous sommes l'unique comité local pour le Nord et le Pas-de-Calais qui a eu des adhérents, celui qui a fait le plus de manifestations dans la Commune (exposition de travaux d'élèves sur concours, braderies, carnivals, animations de quartiers, démonstrations de papiers recyclés dans les écoles, conférence avec montage audio-visuel).

Pour terminer nous vous présentons la composition de notre bureau :

Président : Edward BAJDAS
Vice-Président : Henri DENIS - Michel DESCAMPS - Luc CABY.
Secrétaire : Françoise VANPUYMBROUCK.
Trésorier : Annie SEIGNEUR.

Récupérer est un acte civique, maintenir la propreté autour des bennes en est un autre.

Merci de nous avoir lu et de continuer notre action.

Appel d'une patoisante aux gens bien portants

Eune petit'goutte de sang, eh bé ! ch'est pos grand kosse,
Si vous saviez mes gins qu'in peut guérir un gosse
In donnant un flacon au prochain don du sang
In s'dijant qu'ch'est bien peu pou sauver un afant.

Pinsez qu'ch'est par milliers qu'is sont là étindus
Dins leu petit lit blanc, tout comme des p'tits jésus
Allons mes gins, corache, ch'est l'premiere fos qui compte,
Après in va là-bas, sans pus fair'ed'décompte.

Car cha n'affaiblit pos, ed'donner un peu d'sang,
Eune demi-heure après, in n'd'a toudis autant.
Et véiez ches mamères, qui r'treuv'ront leu sourire
Tchand qu'elles s'intindront dire "Vous fils, in va l'guérir"

Pinsez à c'te famille qui vivra dins l'bonheur
Tchand qu'vous aurez su l'tafe, passé un p'tit quart d'heure.
Et pus, tout c'te jeunesse, broyée par ces machines,
Attendant vénant d'vous, un peu d'hémoglobine.

Et tous ches grands brulés qui attendent vou plasma
Qué vous li fournirez, in allant tinde vou bras.

Aussi chez finmes in couche, que, si leu manque du sang,
N'aront jomais la joie d'pochi leu p'tit afant.

Au prochain don du sang, n'hésitez pos mes gins,
Accourez-y tertous, et vous n'y perdrez rin,
Sitôt l'ponction finie ; bin vite in va minger,
Su des tafes tout est prêt, y a pus qu'à s'restaurer.

Atteints pa l'limite d'ache, nous, in dot s'arrêter,
In voudront bin des jeunes, vénant nous arlever.
Allez v'nez au pus vite, sans hésiter mes gins,
Car faire appel à vous, non cha n's'ra pos en vain.

In vous verra nombreux, v'nir à l'journée du sang
Et nous, tous les anciens, in s'pos'ra plus d'questions
Car in s'ra assurés d'avoir des rimplachants.

Irène Lefebvre,
Membre de la Chorale « Chantons ensemble ».

Irène Lefebvre, 16, rue Négrier - 59170 Croix.



Il faut des Assistantes Maternelles pour la crèche de Croix

Madame,

Vous ne travaillez pas à l'extérieur mais le travail ne vous fait pas peur. Vous aimez les enfants, vous aimez les faire rire et les distraire. Mais vous savez aussi respecter leur rythme de vie, leurs jeux, éveiller en eux la curiosité et encourager leurs progrès. Par un calin, vous apaisez leur peine, vous les aimez et ils vous respectent.

Pourquoi ne pas faire de cet **A M O U R , V O T R E P R O F E S S I O N ?**

Parents et enfants n'attendent que vous.

DEVENEZ ASSISTANTE MATERNELLE DE LA CRECHE FAMILIALE.

- Vous assurerez la garde d'un ou plusieurs enfants à VOTRE DOMICILE ;

- Vous serez encadrée, conseillée et informée par la DIRECTRICE-PUERICULTRICE qui vous rendra visite régulièrement ;

- Vous partagerez votre enthousiasme et votre expérience avec les 14 Assistantes Maternelles que compte déjà l'Association ;

- Vos QUALITES PROFESSIONNELLES seront reconnues ;

- Vous contribuerez à faire de cette activité une profession à part

entière et à répondre à un besoin croissant.

Mais FAIRE PARTIE DE LA CRECHE, c'est aussi ACCEPTER DE TRAVAILLER EN EQUIPE, sous la responsabilité de la Directrice.

Une collaboration est indispensable pour offrir aux parents un SERVICE DE QUALITE :

- remplacement de l'enfant chez une autre Assistante Maternelle de la Crèche en cas de maladie ou de congés de l'Assistante Maternelle habituelle de l'enfant ;
- participation aux réunions d'information et aux diverses activités proposées par la Crèche ainsi qu'aux consultations.

LA CRECHE FAMILIALE VOUS FERA BENEFICIER :

- du régime des salariés et d'une couverture sociale ;
- du prêt de matériel nécessaire à l'enfant ;
- de son service de gestion qui établit les salaires des Assistantes Maternelles et les factures des parents.

Si ce cadre vous plait, si cette NOUNOU, c'est VOUS, alors retournez nous le bulletin ci-joint au plus vite.

La crèche familiale de Croix vous attend.

Des précisions sur l'Allocation Parentale d'Education

Dans notre souci d'information, il nous a paru intéressant de relever, parmi les mesures prises récemment en faveur des jeunes familles et les familles nombreuses, et d'en rappeler l'existence aux lecteurs : l'Allocation Parentale d'Education.

En fait, cette allocation représente un revenu de remplacement ou de compensation pour le Père ou la Mère d'une famille de 2 enfants à charge ou plus qui décide d'arrêter ou réduire son activité professionnelle lors de l'arrivée à son foyer d'un nouvel enfant à charge, soit par naissance, soit par accueil, soit par adoption.

Une condition essentielle concernant l'enfant : il doit être né après le 1^{er} janvier 1985 et, en cas de recueil ou d'adoption, être âgé de moins de 3 ans.

En fait, ces personnes qui ont exercé une activité professionnelle en qualité de salariée ou non-salariée durant une période de 24 mois au cours des 30 mois précédant cet événement et qui selon le cas cessent ou réduisent de manière plus ou moins importante leur activité peuvent se voir octroyer une allocation mensuelle de 1.500 ou 750 F pendant une période maximale de 24 mois suivant le dit événement.

Nous invitons donc les personnes intéressées par cette allocation à se rapprocher de leur C.A.F. pour obtenir de plus amples explications.



Je souhaiterais devenir Assistante Maternelle Agréée et désirerais recevoir de plus amples informations sur la Crèche Familiale de Croix.

Date :
MADAME NEE LE :

ADRESSE TEL

ASSISTANTE MATERNELLE AGREE (1)

ASSISTANTE MATERNELLE NON AGREE (1)

AUTRE (mère de famille, emploi à l'extérieur) (1)

NOMBRE D'ENFANTS EN GARDE :
AGE DES ENFANTS :

(1) Veuillez cocher la réponse exacte et nous renvoyer le bulletin à : LA CRECHE FAMILIALE DE CROIX 68, rue J.-Guesde - 59170 CROIX.